

Covid: le Synerpa demande de nouvelles livraisons de vaccins pour des premières injections

Article 04/03/2021

Le Synerpa demande encore des livraisons "massives" en mars de vaccins contre le Sars-Cov-2 en Ehpad pour pouvoir procéder à de premières injections auprès de résidents et de salariés et ainsi achever la campagne.

S'exprimant le 4 mars en visioconférence de presse, la déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa), Florence Arnaiz-Maumé, a jugé que la campagne de vaccination en Ehpad s'est "extrêmement bien déroulée" à partir de mi-janvier, après quinze premiers jours "un peu erratique[s]".

"On a eu les bonnes doses au bon moment, avec 21 jours d'écart [...], livrées sur la base de 5 doses [par flacon] alors que nous pouvions parfois en extraire une sixième", a-t-elle salué, en évoquant un "beau travail collectif".

Parmi les résidents d'Ehpad et d'unité de soins de longue durée (USLD), la couverture vaccinale avec au moins une dose était ce 2 mars de 81,8% au niveau national (512.605 résidents) et de 57,9% pour deux doses (363.126). [Les salariés](#) ont été 43% à recevoir au moins une dose.

Pour les quinze prochains jours, les Ehpad sont "en fin d'administration des secondes doses", à l'issue des 3 livraisons qu'ils ont reçues, a-t-elle relaté, en rendant hommage à la mobilisation du personnel, des directions et des pouvoirs publics.

Il reste toutefois "encore un peu de travail", a-t-elle souligné.

Pour les résidents, le Synerpa fait actuellement "remonter à l'Etat" les derniers besoins de doses. "Il apparaît que dans chaque Ehpad aujourd'hui, il reste entre 5% et parfois 20% à 25% de résidents à vacciner avec une première injection".

Elle a déploré que les livraisons de vaccins par le flux A (les pharmacies d'officine) continuent uniquement pour les secondes injections mais aient été stoppées cette semaine pour les premières. "Nous n'avons donc pas l'autorisation aujourd'hui de procéder à des premières injections", a-t-elle expliqué.

Le Synerpa demande un "flux ou un dispositif [assez soutenu] qui permette d'avoir une dernière grosse livraison en mars pour achever la vaccination des résidents", de préférence avec le vaccin de Pfizer et BioNTech.

Florence Arnaiz-Maumé a estimé que pour faire [progresser](#) le nombre de salariés vaccinés, il faudrait pouvoir leur proposer un dispositif plus pratique, c'est-à-dire une vaccination en interne, car ils sont actuellement envoyés dans les centres de vaccination hospitaliers, départementaux ou communaux.

Le Synerpa continue aussi de [demander](#) à pouvoir vacciner l'ensemble de l'"écosystème des Ehpad" (professionnels de santé et de l'animation extérieurs, proches aidants...). "Nous n'avons pas eu gain de cause sur ces catégories de cibles vaccinables", a déploré sa déléguée générale en remarquant que les aidants familiaux ont du mal à accéder à la vaccination en ville. "Heureusement beaucoup de directions d'établissement ont proposé la vaccination à ces aidants", a-t-elle néanmoins relaté.

Sa fédération réclame donc une autre livraison en mars de l'un des vaccins actuellement disponibles pour procéder aux injections en interne des salariés de moins de 50 ans et de l'écosystème des Ehpad.

Un renvoi de balle entre ARS et Etat à régler rapidement pour achever la campagne

La Synerpa porte auprès des autorités ministérielles depuis une "quinzaine de jours" la demande "forte" de "recréer un dispositif de vaccination plutôt pérenne" pour finir la campagne auprès des résidents, des salariés et également vacciner les nouveaux "entrants" dans les établissements.

Une demande également portée par d'autres fédérations, comme expliqué ce même 4 mars au matin à Gerontonews, par Clémence Lacour, responsable des relations institutionnelles au sein de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées ([Fnaqpa](#)).

"Ce dispositif n'a pas été suffisamment anticipé", a regretté Florence Arnaiz-Maumé, en indiquant que le ministère des solidarités et de la santé renvoie aux agences régionales de santé (ARS) qui devraient mettre en place soit des équipes mobiles, soit une livraison par le flux B passant par les groupements hospitaliers de territoire (GHT).

"Comme il faut déployer massivement des doses dans les zones difficiles du moment (Pas-de-Calais, Grand Est et sud de la France), il y a des tiraillements sur les livraisons [...] et il apparaît que nous sommes un tout petit peu moins prioritaires qu'en janvier", a-t-elle regretté, évoquant un "combat" pour obtenir des doses.

Les ARS n'ont pas "à ce stade" de solutions "à nous proposer" et elles renvoient à de "futures décisions du [niveau] national". "On est là dans un petit hiatus qui doit être réglé au plus vite", a-t-elle observé, en indiquant que la campagne pourrait alors être finalisée en un mois.

Florence Arnaiz-Maumé a également jugé nécessaire de mettre en place au deuxième trimestre un dispositif "plus léger", "au long cours", pour les "nouveaux entrants", ce qui ne devrait représenter que quelques injections par mois dans chaque établissement. Pour elle, cela pourrait passer par les officines comme pour la grippe ou par une équipe mobile de vaccination.

Enfin, elle a estimé qu'il faudrait anticiper la nécessité d'une éventuelle nouvelle vaccination massive l'année prochaine.

Assouplissement urgent des restrictions de libertés

"Plus les semaines passent et meilleurs sont [les chiffres](#) en Ehpad" sur les contaminations et les décès, même s'ils ne sont pas encore revenus au niveau le plus bas de début septembre 2020, a-t-elle observé préférant attendre mi-mars ou fin mars que cette tendance se confirme pour voir l'effet de la vaccination.

Elle a souligné l'écart entre les messages actuels au grand public sur des restrictions supplémentaires de liberté et "l'ambiance en Ehpad qui [...] a été boostée par cette campagne vaccinale [...] comme une lumière au bout du tunnel".

Parallèlement à ces améliorations, Florence Arnaiz-Maumé a rappelé que les fédérations d'établissements se sont [toutes rassemblées](#) fin février pour demander un [assouplissement](#) "urgent" des restrictions de liberté en Ehpad.

Les résidents et les familles ont souvent demandé que le consentement à la vaccination soit le gage d'un assouplissement rapide des mesures de restriction, "c'était quand même un peu le deal", a-t-elle souligné.

"Après un an de gestion de crise, avec l'expérience que nous avons acquise, avec l'ensemble des dispositifs et des protocoles que nous avons créés en Ehpad", la situation "n'a plus rien à voir" maintenant en matière d'équipements de protection, tests, protocoles de soins, créations de secteurs Covid sécurisés et de vaccination.

Elle appelle à laisser les professionnels traiter les questions de mesures barrières en fonction des activités et à leur faire confiance pour "faire du cas par cas".

Le Synerpa réclame l'assouplissement des mesures pour les visites en chambres, "point central" pour les familles qui réclament "un retour à l'intimité", avec éventuellement un temps de visite ou un processus de désinfection avant et après. Florence Arnaiz-Maumé souhaite aussi que les contacts physiques soient de nouveau possibles, ne

serait-ce que se tenir la main, tout en respectant le port du masque, le lavage des mains et l'utilisation de gel hydroalcoolique.

Il lui semble important d'atténuer les contraintes sur les règles de vie à l'intérieur des Ehpad afin de pouvoir recommencer les repas familiaux et des animations plus ludiques.

S'agissant des sorties à l'extérieur, elle s'est réjouie de [la décision du Conseil d'Etat](#) qui juge les limitations désormais disproportionnées et estime que les mesures doivent être immédiatement assouplies pour "remettre les Français en Ehpad sur un pied d'égalité" avec ceux qui sont à domicile.

Sur les personnes non vaccinées (absence de consentement, contre-indications...), il faudrait peut-être les "protéger un tout petit plus", a-t-elle observé. Toutefois "l'idée est de ne pas faire de différence à terme entre les vaccinés et les non-vaccinés" avec une "double façon de procéder" mais plutôt d'avoir un protocole avec des tests et un "contrôle des variables" plus réguliers.

Une réunion organisée par la ministre déléguée chargée de l'autonomie, Brigitte Bourguignon, doit avoir lieu le 5 mars au matin sur les assouplissements, a-t-elle indiqué.

Si les mesures ne sont pas très rapidement assouplies au niveau national, le Synerpa pourrait appeler à le faire néanmoins, comme il avait appelé à fermer les établissements l'année dernière avant les pouvoirs publics. "Mais nous voudrions respecter les recommandations de l'Etat" qui ne sont pas des obligations, a-t-elle observé, préférant des "annonces consensuelles" entre les pouvoirs publics, les professionnels et les familles.

Certaines directions d'Ehpad ont néanmoins déjà pris l'initiative d'assouplir les restrictions de libertés tout en prenant des mesures appropriées, a-t-elle noté.

Caroline Besnier